



BAREME HONORAIRES

TRANSACTION

VENTE ★

★ *A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat*

Calculé sur le prix de vente d'un bien immobilier et de biens mobiliers

Prix net vendeur	Honoraires TTC
Garage	1500 €

Maison, appartement, terrain, tènement immobilier, murs commerciaux	
Jusqu'à 50 000 €	5000 €
De 50 001 à 75 000 €	8 %
De 75 001 à 100 000 €	7,5 %
De 100 001 à 150 000 €	7 %
De 151 000 à 200 000 €	6,5 %
De 200 001 à 250 000 €	6 %
De 250 001 à 300 000 €	5,5 %
De 300 001 € à 400 000 €	5 %
Au-delà de 400 001 €	4,5 %

LOCATION

1. A la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation : 10 € H.T

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail : dans la limite maximum de 8 € H.T*/m²

Honoraires d'état des lieux : 3 € H.T*/m²

2. A la charge du locataire

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail : dans la limite maximum de 8 € H.T*/m²

Honoraires d'état des lieux : 3 € H.T*/m²

**au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale*

GESTION

Honoraires de gestion courante (local d'habitation, professionnel ou commercial) : 6 % H.T*

Au-delà d'un lot, un devis sera établi sur demande.

Honoraires pour la gestion des contrats d'assurance (garantie des loyers impayés) : 0,17 % H.T*

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 25 €/an

Frais de dossier contentieux locataire (dossier huissier, avocat, suivi procédure...) : 75,00 € HT *

Frais de gestion de sinistre d'assurance (déclaration de sinistre, demande de devis, participation à l'expertise, ...) : 50,00 € HT *

**au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale*

SYNDIC DE COPROPRIETES

Honoraires par lot principal (appartement ou maison) 180 € H.T/lot*

Montant forfaitaire de 1000 € H.T* pour une copropriété de 2 à 4 lots

Un devis sera établi sur demande en fonction du nombre de lots et de la typologie de la copropriété (copropriété en volume, présence d'un salarié d'immeuble)

**au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale*